

ministre, dis-je, devrait examiner la situation actuelle à Terre-Neuve pour chercher à adapter sa formule à la réalité au lieu de chercher à adapter la réalité à sa formule ou de dire simplement qu'il n'y a rien à faire.

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur le président, après ces remarques du député, je vais classer cette idée parmi les idées activement à l'étude.

M. MacEwan: Monsieur le président, le ministre pourrait-il me dire si je l'ai bien compris? A-t-il dit qu'outre les crédits de cette année, on dépensera 6.4 millions de dollars à la centrale thermique de Trenton, dans ma circonscription? Dans le cas de l'affirmative, le montant de 3.6 millions prévu dans les dépenses budgétaires de cette année représente-t-il le total des dépenses prévues pour cette centrale?

L'hon. M. Dinsdale: Suivant les informations que j'ai, monsieur le président, le coût de la centrale thermique, au 30 mars 1961, s'établissait à \$2,865,000. Il faut y ajouter cette année une autre dépense de \$363,000.

M. Nielsen: Cela donne au ministre l'occasion de répondre à ma question concernant l'institution d'une commission des services d'utilité publique chargée de fixer les tarifs de la commission hydro-électrique du Nord canadien et d'autres fournisseurs d'électricité au Yukon.

L'hon. M. Dinsdale: Je crois que c'est un sujet qui a été débattu par le conseil territorial du Yukon, et toute décision à ce propos sera prise en fonction de la recommandation du conseil territorial.

M. Nielsen: Je crois qu'il a déjà recommandé l'institution de cette commission. Le ministre pourrait-il examiner l'affaire?

L'hon. M. Dinsdale: Je verserai la question au dossier des affaires à examiner.

M. Howard: Une autre question au ministre. A-t-il un dossier intitulé «affaires à considérer favorablement»? Cas échéant, est-il volumineux?

(Le crédit est adopté.)

487. Avances en vertu des accords conclus conformément à la Loi sur la mise en valeur de l'énergie des provinces de l'Atlantique, \$6,367,000.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, avant que ce crédit soit adopté, je dirai seulement, étant donné que c'est la première fois que le ministre fait adopter ses prévisions de dépenses, et que je ne veux pas, parce que ce n'est pas mon habitude, faire perdre le temps de la Chambre en agissant de la sorte... (*Exclamations*). Attendez que le député entende ce que je vais dire. Vu que

je n'ai pas félicité le ministre de sa nomination, je dois dire que je ne puis m'empêcher de le féliciter chaleureusement, bien que brièvement, du sang-froid et de la bonne humeur avec lesquels il a supporté nos questions durant une si longue période.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur le président, après des paroles aussi courtoises, je ne puis qu'exprimer moi aussi des sentiments aussi cordiaux. Peut-être pourrais-je clore cette discussion très intéressante et très utile en remerciant les députés de l'intérêt qu'ils ont montré aux diverses activités de mon ministère. Il semble, pour citer une observation faite par le député de Vancouver-Burrard il y a un instant, «qu'ils ont vu notre étoile se lever à l'orient et qu'ils sont venu l'adorer».

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, j'aimerais faire, par votre entremise, une suggestion au comité du Règlement. C'est que l'an prochain nous abordions l'étude des prévisions de dépenses du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales avant le débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône. Peut-être même serait-il possible de combiner les deux débats.

(Le crédit est adopté.)

M. le président: Cela termine l'étude des crédits du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES

131. Administration centrale, \$473,500.

M. le président: Ce crédit se trouve à la page 29 du Livre bleu et le détail des affectations, à la page 206.

L'hon. J. A. MacLean (ministre des Pêcheries): Monsieur le président, au cours de la présente session, nombre de députés qui représentent des circonscriptions où l'on s'adonne à la pêche, je devrais peut-être dire tous les honorables députés qui représentent des circonscriptions semblables, ont mentionné certains des problèmes relatifs à la pêche dans leurs régions. Pour permettre au comité d'avoir une vue d'ensemble, je vais faire un relevé des progrès accomplis en 1960-1961 et indiquer certaines des caractéristiques les plus marquantes de ces prévisions de dépenses pour l'année financière 1961-1962.

Essentiellement, le ministère a pour rôle de conserver et d'utiliser nos ressources en pêcheries dans le sens le plus large du terme. Ce travail va de la recherche fondamentale en biologie sous-marine aux expériences culinaires que l'on fait dans les cuisines du ministère afin d'aider aux consommateurs à tirer le plus grand profit possible du poisson